



“UN ARBRE, UN HABITANT EN ISÈRE”

DES AIDES FINANCIÈRES POUR PLANTER PLUS D'UN MILLION D'ARBRES EN ISÈRE

Le programme “Un arbre, un habitant en Isère” est une initiative du Département de l'Isère, dotée d'un budget de 14 millions d'euros, visant à développer la plantation d'arbres en forêts, en milieu urbain et centres bourgs, et en zones agricoles.



→ **RENOUVELER
LA FORÊT
ET L'ADAPTER
AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE**

Jusqu'à 80 % d'aide
sur les dépenses
éligibles



→ **ENCOURAGER
LA VÉGÉTALISATION
D'ESPACES PUBLICS**

Jusqu'à 50 % d'aide
sur les dépenses éligibles,
plafonnée à 20 000 €



→ **PLANTER
DES HAIES AGRICOLES
ET DÉVELOPPER
L'AGROFORESTERIE**

Financement de projets
"clés en main"
ou jusqu'à 80% d'aide
sur les dépenses éligibles



"UN ARBRE, UN HABITANT EN ISÈRE"

OBJECTIF : UN MILLION D'ARBRES PLANTÉS EN ISÈRE D'ICI 2028 !

Vous avez un projet ? Vérifiez si vous êtes éligible et comment bénéficier d'une aide.

	VOUS ÊTES	VOTRE PROJET	QUI CONTACTER ?
AXE FORESTIER	Une commune ou un regroupement de communes de l'Isère	Plantation et travaux d'aide à la régénération naturelle en forêt	Appui technique (projet et dossier de demande de financement) : L'Office national des forêts et l'Association des communes forestières de l'Isère isere@communesforestieres.org Tel. 04 76 17 22 65
	Un propriétaire forestier privé isérois (individuel ou regroupement)		Le Centre national de la propriété forestière Retrouvez vos contacts sur le site du CNPF AURA (rubrique : le CNPF et la forêt privée > l'équipe technique)
AXE CADRE DE VIE	Une commune ou un regroupement de communes de l'Isère, un EHPAD isérois	Végétalisation d'espaces publics (cours d'écoles, aires de jeux, etc...), îlots de fraîcheur, mini forêts urbaines, jardins et vergers publics	Le Département : Direction de l'aménagement : 1arbre-1habitant@isere.fr Tel. 04 76 00 36 60 ou sur le site internet du Département : www.isere.fr/un-arbre-un-habitant-en-isere
AXE AGRICOLE	Un agriculteur ou un établissement de formation agricole souhaitant planter en autonomie	Plantation de haies doubles ou d'arbres à l'intérieur d'une parcelle agricole (agroforesterie, ombrage, ...)	La Chambre d'agriculture de l'Isère Robinson Stieven robinson.stieven@isere.chambagri.fr Tel : 04 76 20 67 82
	Un agriculteur, une collectivité ou un établissement de formation agricole souhaitant une plantation "clé en main"	Plantation de haies doubles sur des parcelles agricoles	La Fédération départementale des chasseurs de l'Isère Sébastien Blanchard sebastien.blanchard@chasse38.com Tel : 04 76 62 97 78



→ UNE QUESTION ?

Retrouvez toutes les informations sur le site du Département :
Isere.fr > Aides et subventions > Un arbre, un habitant en Isère

